

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
LOZERE

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
--------------------------------------	-------------	---

7	9	7
---	---	---

Date de la convocation
30 août 2010

Date d'affichage
7 septembre 2010

EXTRAIT DU REGISTRE 15/2010
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BELVEZET

Séance du 3 septembre 2010

L'an deux mille dix

et le 3 septembre
à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre proscrit
par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la
Présidence de Monsieur Alain VEYRUNES, Maire

Présents : MMmes MAZEL Murielle, REBOUL Nicole MMrs :
COUSTES-CHAPDANIEL J-C, DELORD Paul, MERIC Pascal,
ROUVIERE Francis.

Excusé : Mme COUSTES Elisabeth, M BOULAT Olivier

Objet de la Délibération
Convention constitutive du
Groupement de commandes

M. MERIC a été nommé secrétaire

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu l'article 8 du code des marchés publics
Considérant que le groupement permet à une pluralité de personnes publiques
relevant du code marchés public et justifiants de besoins communs liés à un achat
déterminé ou à une opération ponctuelle dans le domaine des fournitures, des
services ou des travaux, d'associer leur maîtrise d'ouvrage respective dans le but
de réaliser des économies d'échelles .

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide d'approuver la convention constitutive du groupement de
commandes pour les travaux de grosses réparations de voirie.
- autorise Monsieur le maire à signer cette convention.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

et publication ou notification

Ainsi fait et délibéré les jours mois et ans susdits

Pour extrait conforme

Le Maire
Alain VEYRUNES

